



des de leurs proches.

Le Parquet de Libreville sur les dents

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

COMME annoncé par le gouvernement à la faveur de sa communication de jeudi, en soirée, le parquet de la République près le tribunal de première instance de Libreville a été saisi à la demande du président de la République, Ali Bongo Ondimba. D'autant qu'il revient au maître des poursuites d'ouvrir une enquête judiciaire destinée à déterminer les causes précises de la tragédie du Royal Cost.

Aussi, dans une déclaration faite hier en soirée, le procureur adjoint de la République, Loïck Mangongo, a confirmé le nombre de morts. Lequel s'élève à 3 jusqu'à l'heure où nous mettions sous presse. En plus de relever que le nombre de personnes secourues est de 124 et que les disparus passent désormais de 25 à 34.

" Saisi des faits qui affectent profondément le peuple



Le procureur de la République adjoint, Loïck Mangongo, lors de sa déclaration.

gabonais, le parquet a immédiatement ouvert une enquête pour déterminer les raisons de ce drame et celle-ci est en cours ", a ainsi rassuré le magistrat instructeur.

C'est d'ailleurs dans le cadre de l'ouverture de cette enquête judiciaire susceptible de déboucher sur des conséquences pénales que le directeur général du Royal Cost, Blaise Armand Mbadinga, dont le siège social se trouve à Port-

Gentil, a été convoqué de toute urgence à Libreville.

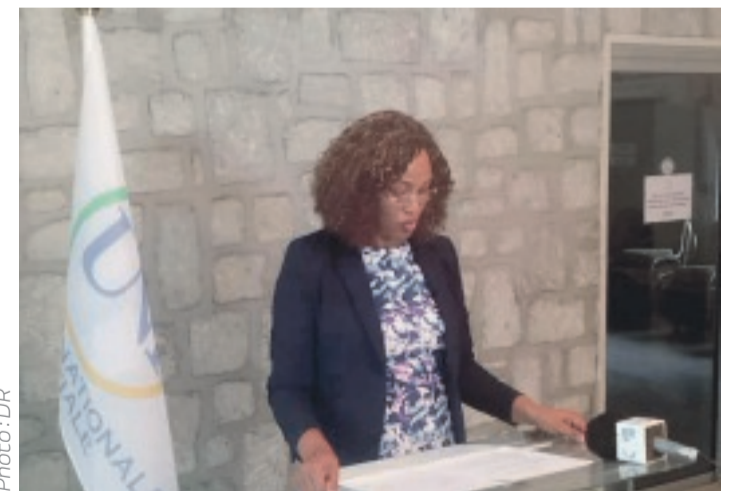
Aussi, depuis hier vendredi 10 mars, les services compétents dont ceux de la Marine marchande ont-ils commencé à auditionner le manager de la société incriminée sur les aspects liés à la documentation afférente au trafic maritime. Mais également sur la question du manifeste autour duquel beaucoup de choses sont dites (lire ci-contre).

L'UNI réclame de comptes

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

COMME on pouvait s'y attendre, le naufrage du navire Esther Miracle de la compagnie maritime Royal Cost, qui s'est produit au large de Libreville jeudi dernier, ne laisse personne indifférent. D'où la déclaration faite hier par Reine Adiahenot Ogandaga Ndjondji, secrétaire exécutif adjoint en charge du genre, de l'égalité des droits et de l'action sociale, porte-parole de l'Union nationale initiale (UNI).

Après avoir rappelé le bilan provisoire du drame, cette dernière n'a pas manqué d'indiquer que son écurie "appelle à la prière et au recueillement pour soulager les cœurs meurtris". Non sans présenter les condoléances de sa chapelle aux familles éplorées. Non sans demander que la lumière soit faite et les responsabilités situées.



La porte-parole de l'UNI demande que la lumière soit faite sur ce drame.

L'UNI demande au gouvernement de "mettre tous les moyens nécessaires pour retrouver les disparus (...); soutenir tous les services et les personnes qui ont œuvré au secours des rescapés", a-t-elle déclaré. Avant d'exhorter le gouvernement "à prendre toute la mesure de ce drame qui endeuille la Nation pour que la sécurité des voyageurs soit assurée partout

sur l'ensemble du territoire, dans tous les réseaux de transports en commun".

Nul doute que ce type de déclaration est loin d'être la dernière du genre. D'autant que cette tragédie est la première d'une telle ampleur dans l'histoire maritime gabonaise. D'où l'intérêt des forces vives de la Nation sur cette catastrophe endeuillant des familles entières.